



**Femi Falana, avocat nigérian réputé dans le domaine des droits de l'homme, a donné deux semaines au gouvernement Nigérian, pour renvoyer les leaders « d'Ambazonie ».**

Après cet ultimatum, le gouvernement nigérian doit encore mettre en œuvre une décision de la Haute Cour fédérale d'Abuja ordonnant le retour de ces 46 personnes arrêtées au Nigeria et déportées au Cameroun en janvier 2018. Parmi ces personnes, on note le séparatiste Julius Ayuk Tabe, président par intérim de l'Etat fantôme *d'Ambazonie*.

Outre, le tribunal a jugé que les arrestations constituaient une violation de leur statut de réfugiés et de demandeurs d'asile. Dans une lettre du 20 mars à Abubakar Malami procureur général, la Fédération a exhorté le gouvernement à respecter la décision de renvoyer les leaders.

Dans l'attente de leur audience ce 29 mars 2019, rappelons que les sécessionnistes en détention à la prison centrale de Kondenui avaient rejeté la nationalité camerounaise en décembre dernier, disant qu'il était de « *l'Ambazonie* ».